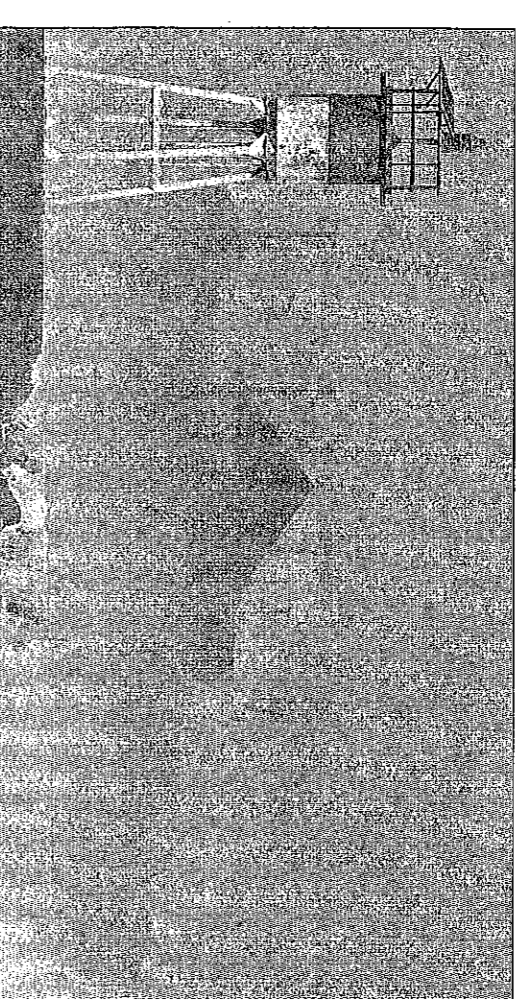


ENVIRONNEMENT PARTICULES EN SUSPENSION

L'air « pollué » par la houle

La houle liée au cyclone Giovanna a provoqué un épisode de « pollution » plutôt insolite à Sainte-Suzanne... mais régulier à Saint-Pierre.

L'Observatoire réunionnais de l'air (Ora) a diffusé, lundi, un bulletin signalant un « début d'épisode de pollution atmosphérique » observé par sa station de la Marine, à Sainte-Suzanne.



Le polluant en cause était de « fines particules en suspension » (PM 10, c'est-à-dire de diamètre inférieur à 10 micromètres), sans plus de précision. Sa concentration (50 microgrammes par mètre cube en vingt-quatre heures) avait atteint le « seuil d'information et de recommandation » après de la population, le niveau suivant étant le seuil d'alerte.

La station de la Marine surveillant l'usine sucrière de Bois-Rouge, fallait-il soupçonner un début de pollution industrielle ? Nenni (ce qui explique sans doute que la préfecture ou l'Agence régionale de santé n'ait pas répercuté le bulletin) : renseignements pris auprès de l'Ora, les particules en cause sont du simple chlorure de sodium, autrement dit du sel. « Elles sont transportées dans les embruns liés à la houle cyclonique », explique Bruno Stéja, directeur de l'observatoire.

Quant à des activités humaines,

Le même phénomène, à Jouter-Ili, s'observe régulièrement à Saint-Pierre quand une forte houle heurte la barrière corallienne. Au point qu'en 2010, la station des Bons-Enfants a fait partie de la quinzaine de stations de surveillance au plan national à avoir enregistré des moyennes annuelles de PM 10 supérieures aux normes européenne, exposant la France à des pénalités ! L'Ora a dû lancer des analyses qualitatives pour démontrer qu'il ne s'agissait pas de poussières

Quant à un éventuel effet nocif d'un air salé sur la santé, le Dr Claude Arvth-Berod, chef de service de pneumologie au CHR de Saint-Pierre, n'en connaît pas. La littérature médicale, qu'il est allé consulter, mentionne seulement les lésions nasales auxquelles sont exposés les personnes travaillant dans les mines de sel, et qui sont reconnues comme maladies professionnelles. Ou encore les affections cutanées que peut provoquer le contact des saumures.

Saint-Pierrots (et Sainte-Suzannois) peuvent donc continuer de respirer tranquilles. Hervé SCHUIZ

Quant à des activités humaines,

La Région future présidente ?

De statut associatif, l'Ora a un conseil d'administration composé de quatre collèges obligatoires : l'un regroupant l'Etat, l'ARS et l'Ademe ; un autre les collectivités territoriales (Région, Département, Cmor, TCO, Civs ainsi que les villes du Port et de La Possession) ; un troisième les industriels (EDF et du Gol) ; le quatrième les associations et les personnes qualifiées. Le financement (1,2 million d'euros en 2011) est assuré, en gros, à 60 % par les industriels, 30 % par l'Etat et 10 % par les trois

intercommunalités, indique Bruno Stéja. Le souhait - déjà ancien - de certains administrateurs est de voir la Région prendre les rênes de l'association, dans un souci de « rééquilibrage » (le poids financier des industriels pouvant faire peser un doute sur la totale indépendance de l'observatoire) et de pérennisation. Le prochain conseil d'administration, qui verra l'élection d'un nouveau président (le précédent en titre, Christophe Pomez, ayant quitté le département) pourrait en offrir l'occa-

sion.

La surveillance de l'air s'étoffe

Depuis sa mise en place en 2000, l'Ora a fortement étoffé son réseau de surveillance, laquelle obéit à des obligations européennes, nationales mais aussi locales.

Deux stations mesurent ainsi quotidiennement la qualité de l'air (« indice Atmo ») dans deux des trois agglomérations de plus de 100 000 habitants de l'île : Saint-Denis et Saint-Pierre. Saint-Paul devrait suivre

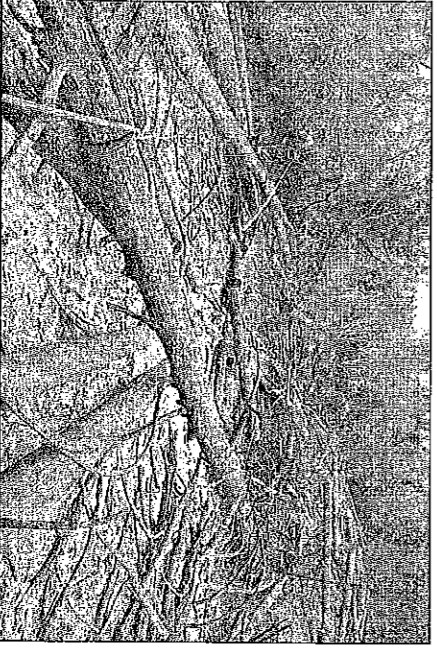
de l'observatoire, installé dans la Technopole de Saint-Denis. L'Ora possède aussi un camion laboratoire et deux relevés : comme au volcan en cas d'éruption ou, plus récemment, pendant l'incendie du Mardo, où ont été mises en évidence des concentrations importantes d'oxyde de carbone et de PM 2,5.

Des stations mesurent aussi quotidiennement la qualité de l'air (« indice Atmo ») dans deux des trois agglomérations de plus de 100 000 habitants de l'île : Saint-Denis et Saint-Pierre. Saint-Paul devrait suivre

Plusieurs stations de surveillance de l'air sont aussi installées à proximité des centrales thermiques : à Bois-Rouge (station de la Marine), au Gol et au Port. Deux autres vont également voir le jour (au centre péninsulaire et en centre-ville de La Possession), en prévision de la mise en service de la nouvelle centrale, prévue cette année. Ces stations mesurent surtout le dioxyde de soufre. A la Marine, sont aussi surveillés l'ozone et les PM 10.

Hormis les polluants gazeux, l'Ora a également entrepris de surveiller les pollens. Une activité qui répond aux prescriptions du nouveau Plan régional Santé Environnement 2012-2015. Deux capteurs ont été installés, à Saint-Denis et Saint-Paul ; un autre est prévu à Saint-Pierre. « L'objectif est de mettre en place une base de données des pollens allergisants », explique Bruno Stéja.

Lors du dernier incendie au Mardo, l'Ora a observé des concentrations importantes d'oxyde de carbone et de fines particules. (Photo Emmanuel Grandin)



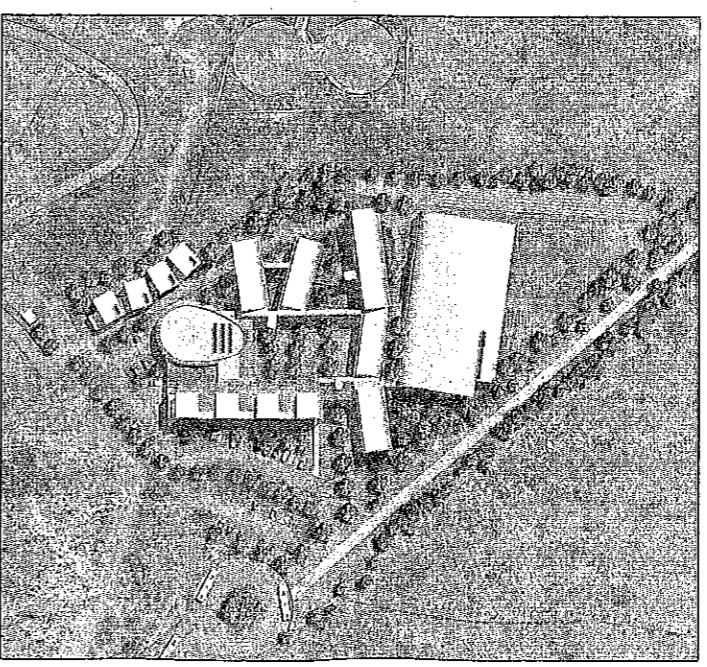
Tous ces équipements sont automatiques et transmettent leurs données aux ordinateurs

Tous ces équipements sont automatiques et transmettent leurs données aux ordinateurs

SÉRIEUSES DÉSENGORGER LES AIGRETTES

2014 pour le collège de Roquefeuil

Annoncée de longue date, la construction d'un nouveau collège à Saint-Gilles-les-Bains semble, cette fois, sur les rails. Les travaux doivent démarrer début 2013 pour une livraison à la rentrée 2014.



Les travaux de construction du collège de Roquefeuil doivent démarrer début 2013, pour une livraison à la rentrée 2014. (Photo DR)

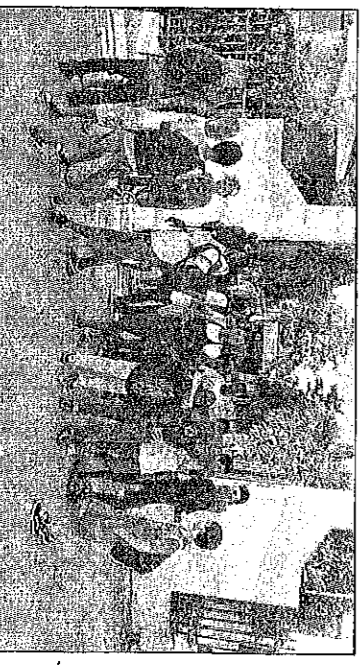
En mars 2011, c'était sans doute le seul point d'accord entre tous les candidats au poste de conseiller général du 5^e canton de Saint-Paul : l'urgente nécessité de bâtir un deuxième collège dans cette circonscription électorale qui compte 30 000 habitants. De fait, l'ouverture d'un établissement à Roquefeuil, sur les hauteurs de Saint-Gilles-les-Bains, est évoquée de longue date. Et justement, sans cesse repoussée.

Cette fois pourtant, un maître d'œuvre est désigné, des plans sont dessinés et des réunions sur site ont été organisées. « Nous en sommes au stade de l'avant-projet, détaille Frédéric Thomas à la direction des bâtiments et espaces publics du conseil général. La consultation des entreprises est prévue entre juin et décembre, pour un démarrage des travaux tout début 2013 et une livraison 16 à 18 mois plus tard. » Pour la rentrée 2014.

En haut du mont Roquefeuil, sur un terrain réservé au Plan local d'urbanisme, le collège doit accueillir entre 700 et 900 élèves. Le Département souhaite limiter les effectifs à 700 mais se donne jusqu'en juin pour décider de l'opportunité de bâtir immédiatement sept classes supplémentaires. En prévision de l'évolution démographique ou pour permettre des adaptations pédagogiques. En tous cas, pour contenir les dépenses supplémentaires que ne manquerait pas d'occasionner une construction en deux phases.

Pour l'heure, c'est 4 500 m² de

R.O.



La construction de l'établissement doit permettre de diminuer le nombre d'élèves scolarisés à Plateau-Cailhou et, surtout, aux Aigrettes. (Photo David Chané)